

Fête (II)

Taha Hussein

Kawkab al-Sharq, 1 janvier 1934

1 Dites que c'était hier, et dites que cela se poursuit encore aujourd'hui ; car la famille judiciaire l'a célébré, et cela s'est joint au premier jour de l'année nouvelle, si bien que ce fut une fête non pas en un seul sens, mais en deux, ou plutôt en de nombreux sens différents presque impossibles à compter, et ce fut, comme d'autres fêtes dignes de ce nom, chargée de ce qui remplit les âmes de joie et de ravissement, et de ce qui suscite dans les cœurs douleur et chagrin. Car où est l'Égyptien qui ne se réjouit ni ne se délecte en voyant la famille judiciaire se réjouir et se délecter, célébrant son jubilé d'or, faisant ses adieux à un demi-siècle qu'elle a passé à s'efforcer, sincère et fidèle, à faire vivre la justice et à assurer aux gens la chose dont ils convoitent le plus la sécurité, à faire revivre l'Égypte par la justice, à élever son nom parmi les nations et à exalter sa parole parmi les peuples, et accueillant un nouveau demi-siècle — ou disons, accueillant le temps lui-même — avec des cœurs remplis de foi en la justice et de zèle pour la protéger, la préserver, et l'élever au-dessus des fins particulières de la vie et de ses maux, qui gâtent les affaires des gens et déforment leurs plus hauts idéaux, et qui les réduiraient, sans la justice, à une vie indigne de l'homme ? Où est l'Égyptien qui ne se réjouit pas de voir la famille judiciaire se réjouir, faisant ses adieux aux jours fertiles qu'elle a quittés, et accueillant les jours heureux qu'elle accueille ? Où est, en vérité, l'Égyptien qui ne sent pas que la joie de la famille judiciaire est la joie de toute l'Égypte, et un pacte pour l'Égypte avec le temps, qu'elle poursuivra, résolue, une route droite et aisée vers le progrès et l'achèvement de sa juste part d'indépendance ? Tous les Égyptiens ont partagé hier la fête de la famille judiciaire, tous les Égyptiens se sont réjouis de cette fête, tous les Égyptiens ont senti hier ce que ressentait la famille judiciaire d'honneur et de dignité, et ont senti ce que la famille judiciaire elle-même ne ressentait pas — un amour pour elle, une fierté d'elle, le sentiment de cet honneur sacré que ressent l'homme libre dans un pays libre à l'abri d'une justice libre.

2 Mais où est l'Égyptien qui n'a pas, au même instant hier, ressenti un chagrin cuisant et une douleur amère en voyant la politique s'immiscer au sein de la famille judiciaire, la scindant en deux factions, la fendant en deux moitiés, poussant un groupe vers l'Opéra et le Semiramis

et un autre vers l'hôtel d'Héliopolis ?

3 Que les partisans du ministère disent ce qu'ils veulent, et que les ministres eux-mêmes disent ce qu'ils veulent ; ils ne pourront jamais nier que la politique a commis, hier, un péché grave, et que toute la famille judiciaire a ressenti hier ce que tous les Égyptiens ont ressenti de chagrin cuisant et de douleur amère devant cette division, qu'aucune cause n'appelait et qu'aucune nécessité n'imposait, sinon ces passions qui jouent avec l'âme des politiciens, leur imposant, à eux et à d'autres innocents, un excès qu'ils n'auraient jamais dû avoir à supporter. Le ministère aurait pu s'épargner ce fardeau qu'il n'avait pas la force de porter — le fardeau de la division là où l'union s'imposait. Et il aurait pu épargner à sa nation cette douleur dont elle n'avait pas besoin — la douleur de voir des frères partager la joie d'une fête, sans pouvoir se réunir pour la manifester ensemble ; les cœurs et les âmes unis, les corps et les voix séparés, parce que ce pouvoir politique et matériel a empêché les corps et les voix de se rassembler et de se rencontrer. Le ministère aurait pu s'épargner, et épargner à la nation, cette division survenue hier, qui a peiné les Égyptiens et a donné d'eux, aux yeux des étrangers, une image qui ne convient ni à la vérité ni à la réalité ; car les Égyptiens, et les hommes de la justice parmi eux en particulier, sont unis, non divisés, et en harmonie, non en désaccord, surtout dans leur amour de la justice et leur estime pour la magistrature.

4 Le ministère aurait pu faire cela, s'il avait su se gouverner lui-même, brider ses penchants et ses passions, oublier la politique dans les affaires où la politique ne devrait jamais entrer, et se souvenir des plus hauts idéaux dans les affaires où rien d'autre que les plus hauts idéaux ne devrait être évoqué. Et le président de la Cour de cassation y a fait allusion hier, en une phrase qui, pour douce qu'elle fût, n'en était pas moins mordante et sévère, dépeignant la douleur que ressentaient hier les juges et les hommes du parquet devant la contrainte faite aux avocats de ne pas partager avec eux leurs célébrations matérielles, tout en partageant avec eux, et pleinement, leurs célébrations spirituelles. Je ne sais comment cette phrase douce et dure est tombée sur le ministère et sa conduite, dans les cœurs et les consciences des ministres et dans les cœurs et les consciences des partisans du ministère ; mais je sais comment elle est tombée dans les cœurs des Égyptiens — comme un jugement sur cette conduite, qu'on ne saurait décrire autrement que comme un emportement de passions indisciplinées, sur lesquelles la volonté calme et posée n'avait aucune emprise.

5 Tous les Égyptiens se réjouissaient hier avec la famille judiciaire, et tous les Égyptiens s'affligeaient hier avec la famille judiciaire. Et les ministres, si vous aviez sondé leurs cœurs et lu dans leurs âmes, se trouvaient dans une position proche de la neutralité — ne se réjouissant ni ne s'affligeant, mais accomplissant seulement l'une de ces tâches officielles, s'acquittant de l'une de ces obligations que les ministres doivent assumer aux jours de célébration et de fête, et qu'ils n'assumeraient pas autrement.

6 Et tandis que les avocats étaient réunis à Héliopolis, et que leurs frères étaient réunis au Semiramis, les Égyptiens s'entretenaient entre eux, se disant les uns aux autres : qu'a donc gagné le ministère de cet acte impulsif et de la division à laquelle il a mené ? Il voulait exclure Makram du syndicat des avocats, et il a ainsi rassemblé autour de lui les cœurs des avocats, par-delà toutes leurs factions, leurs penchants et leurs opinions, et il a donné au professeur Fikri Abaza l'occasion de prononcer hier son discours éloquent, où il a consigné que si le gouvernement et le parlement avaient voulu honorer cet homme, et consigner leur estime et leur admiration pour lui, ils n'auraient pu atteindre hier ce qu'ils ont atteint en voulant l'exclure du syndicat des avocats. Il voulait montrer force et puissance, et prouver qu'il est capable de commander et de contraindre à l'obéissance, et il n'a rien obtenu de plus que de rassembler plus de treize cents avocats venus de tous les coins de l'Égypte pour manifester — et ils l'ont bel et bien manifesté — leur solidarité, leur respect d'eux-mêmes et leur juste compréhension du sens de la justice, de l'équité, du métier d'avocat et de la magistrature.

7 Et à quoi pensaient les ministres hier, sachant que le nombre des avocats réunis à Héliopolis dépassait le millier, tous rejetant ce qu'avaient fait les ministres, indignés de ce qu'avaient fait les ministres, portant sur cela un jugement d'une sévérité ferme et juste qui n'admet ni indulgence ni mollesse ? À quoi pensaient les ministres hier, sachant que quinze cents Égyptiens instruits, représentant sans aucun doute tous les coins de l'Égypte, s'étaient réunis pour porter sur leur conduite un jugement sans aucune douceur ? Ils ne pensaient à rien ; ils écoutaient seulement le chant d'Oum Kalthoum et la musique des musiciens, et regardaient la danse avec les autres spectateurs. Quant à ceux qui mesuraient justement la réunion d'Héliopolis, en comprenaient la portée, en saisissaient les conséquences, et la prenaient pour mesure du jugement sur la conduite du ministère, c'étaient les Égyptiens auxquels le ministère n'a jamais pensé, car il n'a pensé qu'à lui-même, et qu'il n'a

jamais considérés, car il n'a considéré que lui-même.

8 Hier fut une fête, et comme d'autres fêtes elle fut chargée de sermons graves et de leçons utiles, mais elle ne fut pas pour autant dénuée d'humour. Dieu, exalté et glorifié soit-Il, est doux envers les hommes et compatissant envers eux ; Il les éprouve par le chagrin et les met à l'épreuve par la douleur, mais Il leur envoie aussi de quoi apporter à leurs âmes quelque consolation, et leur alléger une part du souci qu'ils portent. Car les avocats étaient réunis hier autour du thé et des discours — et quels discours ! Tous d'un sérieux ferme, sévère, comme s'ils étaient la justice elle-même. Et le ministère, au même moment, offrait aux hommes de la justice une soirée qui n'était en elle-même pas sans agrément et ne portait aucune offense aux juges. Mais c'était en tout cas une soirée qui n'avait aucune affection pour la tradition, aucune sympathie pour elle, aucune confiance en elle. Car il n'y a, dit-on, aucun mal dans le chant, ni, comme le veut le discours des gens, aucun mal dans la musique. Mais le chant et la musique durant le Ramadan ne conviennent pas à la tradition ; seule la récitation du noble Coran convient à la tradition — si le ministre de la Tradition y réfléchissait, ou plutôt si le ministère de la Tradition y réfléchissait. Quant à la danse, et quelle danse ! Il y a deux avis sur elle : les modérés n'y voient aucun mal, à condition que ce ne soit pas le mois du jeûne, tandis que les scrupuleux y voient tout le mal, dans le mois du jeûne comme dans les mois où l'on rompt le jeûne. Quant à la tradition, elle l'interdit au théâtre et la permet au Semiramis, en présence des grands de l'État et de ses notables. Quant au cheikh d'Al-Azhar, aux hommes de religion, et à Abdel Hamid Effendi Saïd, ils ne disent rien pour l'heure, trop occupés à obéir à Dieu pour critiquer les autres.

9 Que toute la famille judiciaire se réjouisse de la fête d'hier, et que tous ses jours soient des fêtes ! Que les Égyptiens se réjouissent de la justice et des fêtes de la justice, et que le gouvernement se satisfasse de la victoire qu'il a remportée hier — une victoire qu'on ne saurait décrire autrement que comme une image fidèle d'une force écrasante et d'un goût exquis !